



**MRC**  
La Haute-Côte-Nord

26, rue de la Rivière, bureau 101  
Les Escoumins (Québec) G0T 1K0

Tél. : (418) 233-2102

Sans frais : 1 866 228-0223

Télec. : (418) 233-3010

info@mrcn.qc.ca

Régie de l'énergie

14 SEP. 2007

BUREAU DE QUÉBEC

Les Escoumins, le 10 septembre 2007

Régie de l'énergie

17 SEP. 2007

BUREAU DU PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Paul Théorêt, président  
Régie de l'énergie  
1200, route de l'Église  
Bureau 3.10  
Québec (Québec) G1V 5A4

**Objet : Tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2008-2009**

Monsieur,

Suite à sa séance ordinaire du 21 août dernier, le Conseil de la MRC La Haute-Côte-Nord désire vous transmettre un extrait certifié conforme de la résolution n° 07-08-199.

Les membres du Conseil tiennent à vous remercier de l'intérêt et de l'attention que vous porterez à cette résolution.

Recevez, Monsieur, au nom de la MRC La Haute-Côte-Nord, l'expression de nos sentiments distingués.

Yves Gendron,  
secrétaire-trésorier adjoint

YG/cd

p. j.

c.c. M. Jean-Maurice Latulippe, directeur général, FQM

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE  
LA HAUTE-CÔTE-NORD

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, tenue le 21 août 2007 à 13 h 30, au Chef-Lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, à laquelle séance il y avait quorum.

RÉSOLUTION 07-08-199

**Tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2008-2009**

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec entend augmenter les tarifs d'électricité de 2,9 % pour l'année 2008-2009;

CONSIDÉRANT QUE la Régie de l'énergie tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Hydro-Québec relativement à cette augmentation;

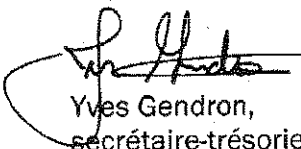
CONSIDÉRANT QUE depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, les tarifs résidentiels d'Hydro-Québec ont augmenté de près de 13 %, soit bien au-delà de la progression des revenus de la population Haute-Nordcôtière;

CONSIDÉRANT QUE les profits nets d'Hydro-Québec ont atteint 3,7 milliards de dollars en 2006;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, appuyé par le conseiller de comté, M. Gaston Tremblay et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord recommande à la Régie de l'énergie de refuser toute augmentation des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec pour les prochaines années.

Extrait certifié conforme par :



Yves Gendron,  
secrétaire-trésorier adjoint

Les Escoumins,  
le 11 septembre 2007